

## AVIS AUX ACTIONNAIRES DE AVIVA INVESTORS

Luxembourg, le 10 février 2023

Cher/Chère Actionnaire,

Nous tenons à vous informer que le Conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») a décidé de modifier la section relative à l'utilisation des opérations de prêt de titres dans les Politiques d'investissement des compartiments suivants (les « **Compartiments** ») :

- Aviva Investors – Climate Transition Global Credit Fund
- Aviva Investors – Climate Transition Global Equity Fund
- Aviva Investors – Climate Transition European Equity Fund
- Aviva Investors – Emerging Markets Bond Fund
- Aviva Investors – Emerging Markets Corporate Bond Fund
- Aviva Investors – Emerging Markets Local Currency Bond Fund
- Aviva Investors – European Corporate Bond Fund
- Aviva Investors – Global Convertibles Absolute Return Fund
- Aviva Investors – Global Convertibles Fund
- Aviva Investors – Global Emerging Markets Core Fund
- Aviva Investors – Global Emerging Markets Equity Unconstrained Fund
- Aviva Investors – Global Emerging Markets Index Fund
- Aviva Investors – Global Equity Endurance Fund
- Aviva Investors – Global High Yield Bond Fund
- Aviva Investors – Natural Capital Transition Global Equity Fund
- Aviva Investors – Short Duration Global High Yield Bond Fund
- Aviva Investors – Social Transition Global Equity Fund
- Aviva Investors – UK Equity Unconstrained Fund

Dans ce contexte, les textes faisant référence aux titres sous-jacents visés par les opérations de prêts de titres, qui sont des actions ou des obligations en fonction des politiques d'investissement respectives des Compartiments, seront modifiés à des fins de simplification, de sorte à assurer l'alignement pour tous les compartiments du Fonds, comme détaillé ci-dessous :

« Titres sous-jacents en vue : **limité aux actifs autorisés par la politique d'investissement du Compartiment.** »

\*\*\*

Une mise à jour du Prospectus datée de Février 2023 reflétant le changement indiqué ci-dessus sera bientôt disponible, sans frais, sur demande, auprès du siège social du Fonds.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes auront la signification qui leur est attribuée dans le prospectus du Fonds.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'informations clés.

**Si vous avez besoin de plus amples informations sur les modifications mentionnées ci-dessus, veuillez contacter l'adresse e-mail suivante : [csaviva@rbc.com](mailto:csaviva@rbc.com).**

Sincères salutations,



**Paula Concordea**  
**Pour le compte du Conseil d'administration**